



**Accompagner les collectivités pour débloquent leurs
projets de friches**

L'outil et la méthode utilisés pour UrbanVitaliz présentés ici peuvent être développés et personnalisés pour votre structure.

**Contactez-nous pour nous présenter votre projet :
friches@beta.gouv.fr**

Contexte de création d'UrbanVitaliz

Artificialisation de nouvelles terres en France :
25 000 ha par an

Soit 2,5x
la surface
de Paris !

Objectif du gouvernement :
Zéro artificialisation nette

Les friches identifiées
comme un levier important

6.500 friches en France
bénéficiant d'une volonté politique forte de réhabilitation
(estimation)

Des difficultés multiples

Manque d'information :

- ➔ Données parcellaires, méconnaissance des gisements, stratégie foncière peu établie, difficulté à identifier les coûts de dépollution

Complexité décourageante :

- ➔ Réglementations nombreuses, méconnaissance des acteurs et des dispositifs existants, pas de méthode linéaire

Projets difficiles à mener :

- ➔ Mauvaise image des friches, peu d'intérêt des aménageurs pour les zones détendues, surcoûts et équilibre économique difficile à atteindre

Contexte ZAN : la requalification des friches apparaît comme une opportunité pour limiter l’artificialisation des sols

Démarche complexe avec une grande diversité d’acteurs et de thématiques à mobiliser pour des collectivités peu outillées



“Nous vous sollicitons afin d'avoir des conseils sur les **fonctions/services qui pourraient être installés** dans le bâtiment et les **aides financières** existantes pour le réhabiliter.”

anciennes imprimeries, Condom



Urban Vitaliz est un service **public** et **gratuit** qui oriente les **collectivités** vers les acteurs, dispositifs et étapes qui peuvent l'aider à débloquer leur projet de friche.

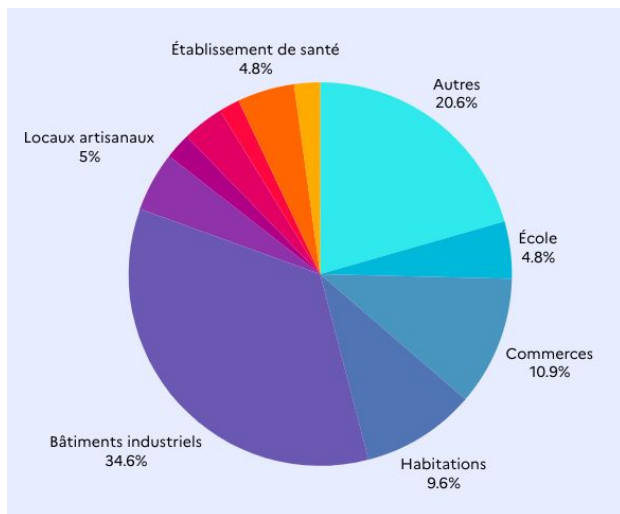
C'est un service **numérique** et **humain** :

- 2 conseillères nationales
- 500 acteurs locaux volontaires (DDT(M), régions, EPF, départements, CEREMA, etc.)



Par friche, nous entendons

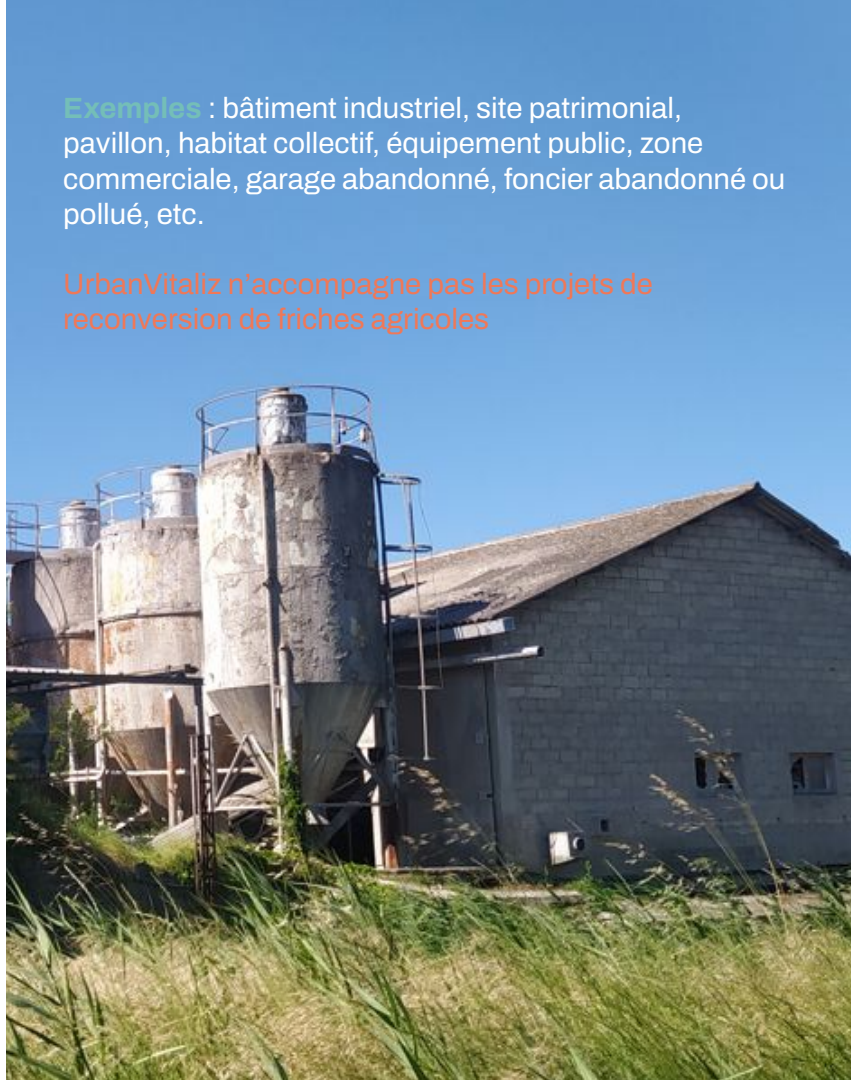
Tout bien bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables
[article L. 111-26 du code de l'urbanisme]



La variété des friches sur UrbanVitaliz

Exemples : bâtiment industriel, site patrimonial, pavillon, habitat collectif, équipement public, zone commerciale, garage abandonné, foncier abandonné ou pollué, etc.

UrbanVitaliz n'accompagne pas les projets de reconversion de friches agricoles





1

La collectivité sollicite UrbanVitaliz via urbanvitaliz.fr

2

L'équipe conseil et les services de l'État échangent avec la collectivité pour clarifier ensemble les besoins

3

La collectivité reçoit des recommandations personnalisées pour faire avancer son projet

En chiffres

617 sollicitations, soit 15 projets par mois en moyenne

70% de collectivités qui passent à l'action suite aux recommandations



40% des collectivités < 2.000 hab.

70% < 5.000 hab.



Rapport d'activité 2021-2025

Plus de 600 hectares de terrain en cours de recyclage
Entre 3,7 et 5,6 millions d'euros économisés par les communes
Plus de 450 de projets de communes accompagnés

594

conseillers publics
locaux

Services déconcentrés de l'État :
DDT(M), DREAL, préfectures

Agences et établissements publics :
Cerema, ANCT, CAUE, ADEME

Collectivités territoriales impliquées :
départements, régions

en moyenne, **2,6** conseillers par projet et **108** conseillers actifs par mois sur
l'ensemble des dossiers

[Pour en savoir plus](#)

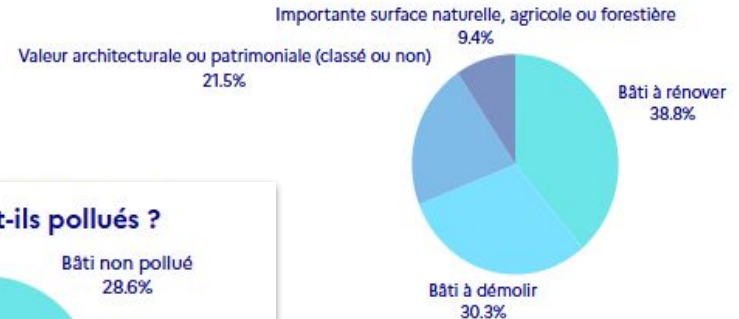


Plus de 500 friches accompagnées : un état des lieux des projets

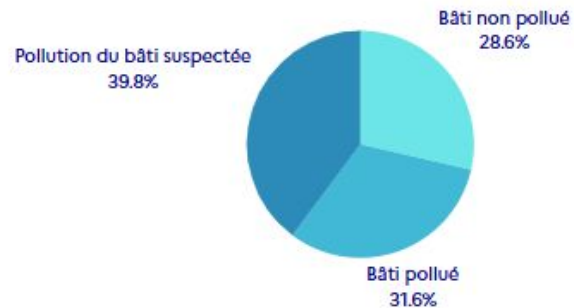
Qui possède les sols et les bâtiments de la friche ?



Type de bâti



Les bâtiments sont-ils pollués ?



[Pour en savoir plus](#)



Cas d'usage : Dammartin-sur-Meuse, 200 habitants

"UrbanVitaliz a été déterminant pour démarrer le projet : nous avons reçu un certain nombre d'indications très utiles qui ont permis, en premier lieu, de conforter le conseil municipal dans l'idée de mener à bien ce projet. Ensuite les conseils d'UrbanVitaliz ont orienté la commune vers les financements possibles. Au final des dossiers de demande d'aides ont été déposés : DETR, Fonds vert et le Conseil Départemental 52. Nous avons reçu les accords de financement du Fonds vert et de la DETR, nous sommes en attente d'une réponse du département. L'idée de solliciter la Région n'a pas été retenue. La Région n'aide pas l'achat de l'immobilier. L'ensemble des financements réunis va permettre à notre petite commune la réalisation de son projet dans les semaines à venir."

— Joël Millé, maire de Dammartin-sur-Meuse



Interventions et outils des opérateurs Cerema et Ademe sur les friches

Un collectivité recycle
une friche



Repère



Qualifie



Programme



Aménage



Cartofriches - recenser les friches



UrbanSIMUL

Urbansimul - identifier les potentiels
fonciers et immobiliers

Portail de l'artificialisation des sols -
mesurer la consommation foncière



UrbanVitaliz - être conseillé sur le
recyclage des friches



mutafriches - estimer le potentiel de
reconversion d'une friche vers
différents usages

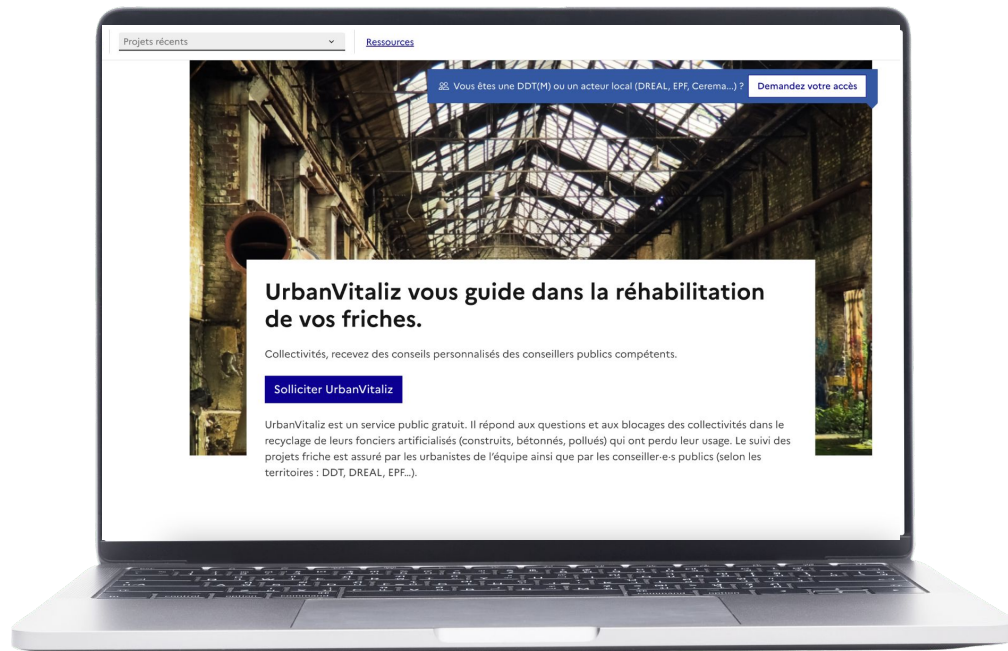


Bénéfriches - Calculer les impacts
socio-économiques de son projet
Zéro Logement Vacant - mobiliser
des logements vacants

Principales subventions pour les projets de friches en France



Demandez une démonstration de l'outil



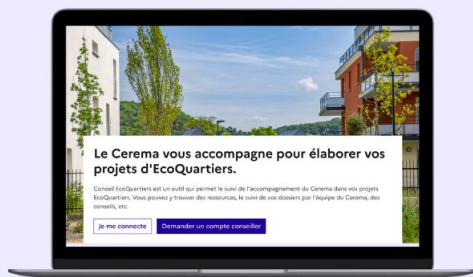
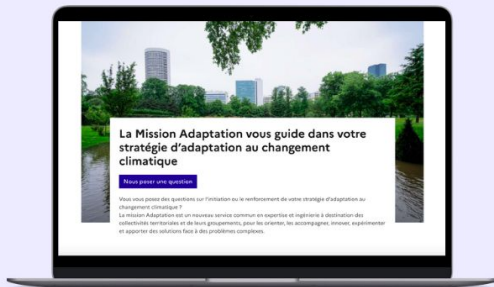
www.urbanvitaliz.fr



Perspectives : l'outil numérique généralisé

Des cas d'usages variés :

- Adaptation au changement climatique
- Écoquartiers
- Rénovation des ponts communaux
- Tiers-lieux



➡ Possibilité de mettre l'outil à disposition en créant de nouveaux portails pour des équipes métiers, ou dans le cadre d'AAP/AMI

Pour toute question ou démo, contactez-nous à
friches@beta.gouv.fr

